Cote FRC 2898

DÉNONCIATION

DES MANŒUVRES

Que les ennemis de la constitution se proposent d'employer pour se faire nommer électeurs ou membres de la prochaine législature.

MOYENS DE LES RENDRE SANS EFFET.

Par un administrateur d'un des 83 départemens.

Urit amor patriæ.....

L'allégresse qui s'est manifestée dans l'assemblée nationale, à l'annonce faite par un de ses membres, que nous touchions au moment où l'édifice de la constitution seroit achevé, a paru avoir été partagée par les bons Français. Par quelle raison ? parce que l'assemblée et la nation ont tressailli de joie à l'idée de la perfection prochaine d'un édifice aussi majestueux et d'une architecture aussi nouvelle et aussi satisfaisante; parce qu'ils n'ont pu contenir leur admiration à l'aspect de son immensité, des dégrès de son élévation, et de la profondeur de ses fondemens (a).

(a) Cette admiration ne s'est pas concentrée dans notre hémisphère. Voyez deux adresses de félicitation, venues à l'assemblée nationale, de la part des Etats-Unis d'Amérique et des Etats particuliers de la Pensilvanie, lues à l'assemblée, par un membre du comité diplomatique, dans la séance du 2 Juin 1791.

M&W 5223

604

Cette jouissance patriotique a paru recevoir quelqu'altération d'une opinion répandue par les ennemis de la nation; que la nouvelle législature renverseroit la plus grande partie des travaux de l'assemblée; que c'est le seul bonheur auquel les *honnêtes gens* doivent tendre; que pour y parvenir, il faut s'attacher à n'y nommer que des personnes *modérées*, *impartiales et ennemies de toutes factions*. Il est peu de citoyens éclairés qui ne connoissent aujourd'hui *la valeur des gens connus sous ces dénominations*.

Foibles et malheureux détracteurs de notre Sainte-Constitution! vous voudriez nous faire croire que tout est bouleversé, et qu'il n'y a plus rien de bien! vous voudriez vous emparer des esprits pour diriger les suffrages vers les personnes que vous désignerez! aveugles volontaires, vous vous refusez de juger le poids naturel que la nation a repris par la suppression des deux ordres qui, en dévorant sa substance, la dégradoit, l'asservissoit! quoi! vous fermez les yeux à l'aspect éblouissant de la masse de lumière qu'ont déjà produit *l'égalité*, *la liberté de la presse et des opinions*! vous ne voulez pas voir que les plus foibles rayons qui en jaillissent, suffiront pour percer le masque que nos plus dangereux ennemis ne manqueront pas de prendre dans un moment aussi important! enfin, vous ne voulez pas considérer que la Fran

THE NEWBERRY LIBRARY

ce libre et régénérée n'est plus la France esclave; que déjà le feu sacré de l'amour de la patrie embrâse presque tous les cœurs, et que ce sentiment, mettant au rang du premier des crimes, celui de faire un acte nuisible à la chose publique, forcera les ames venales à se cacher et les séducteurs à se taire!

Quel que soit le dégré de tranquillité et d'assurance que ces dernieres réflexions semblent devoir inspirer aux amis de la liberté, il pourroit cependant encore se faire qu'il fût imprudent de s'y livrer avec abandon.

En effet, ouvrons le livre de la révolution, nous y verrons qu'à chaque pas de notre auguste assemblée vers la destruction des abus qui alimentoient si grassement et si agréablement les individus qui composoient les ci-devant premiers ordres, et vers la rupture des fers qui enchaînoient la nation, ces mêmes individus ont éprouvé des commotions qui ont produit des secousses plus ou moins marquées dans les esprits, et des effets plus ou moins funestes dans les différentes villes de l'empire. Rien de plus naturel. Les chasseurs aux bêtes féroces et sanguinaires diront que plus l'animal a de force, de moyens destructeurs et de souplesse, plus il est confiant en lui-même; mais aussi qu'il est plus furieux lorsqu'il se sent blessé dangéreusement, sur-tout par des êtres qu'il étoit accoutumé à

mépriser et à faire trembler de son seul regard. Tels sont les acteurs qui figurent dans le combat que la nation a livré depuis deux ans à l'hydre du despotisme. Elle sait qu'elle n'a rien à en redouter en se mesurant avec lui à force ouverte, puisqu'elle est déjà parvenue à l'abattre ; elle sait qu'après lui avoir porté plus de mille coups mortels, sa victoire est assurée ; mais il lui restera peut-être à craindre les convulsions de sa mort et les artifices dont ce monstre s'est déjà servi avec tant d'avantage, et qu'il pourroit déployer avec plus d'adresse et de perfidie dans les derniers momens de son existence.

Pour les connoître dans toute leur étendue, il faudroit descendre au fond du cœur des défenseurs de la tyrannie ; cela n'est pas praticable, mais ce qui l'est, c'est de les pénétrer, de les juger sur leur conduite et les discours qui leur échappent.

Les observations attentives et suivies qui ont été faites par nos meilleurs patriotes, donnent pour résultat deux mesures principales, sur lesquelles ils fondent leur détestable projet de renverser, ou au moins de dégrader, de miner la constitution.

Nous nous faisons un devoir de les dénoncer et de donner nos idées sur les moyens d'en prévenir l'exécution, parce que nous croyons que tout citoyen ne peut se soustraire à cette double obligation, lorsqu'il parvient à sa

connoissance quelques complots, quelques projets d'attentats à la liberté et au bonheur de la nation.

PREMIÈRE MESURE.

Les ennemis de la constitution prendront le costume des patriotes. Ils composeront leur figure, leurs manières sur celles de ces derniers, ils employeront ce langage mielleux et affectueux auquel les gens de cour et, à leur imitation, les autres ci-devant privilégiés descendoient presque toujours avec succès, mais seulement lorsque la force de leur autorité restoit impuissante pour tromper les hommes droits, justes et fermes. Ils protesteront par des sermens de leur attachement à la nation et à la constitution; enfin par toutes les fausseté qui leur sont familières, ils chercheront à capter la confiance publique pour se faire nommer électeurs ou membres de la prochaine législature; ou au moins y faire glisser des personnes corrompues ou capables de se laisser séduire par l'attrait de l'or et des faveurs.

Nous avons, pour éviter un écueil aussi dangereux, une boussole sûre: c'est le répertoire que tout bon citoyen de chaque département, de chaque district, de chaque municipalité s'est fait à-part-soi, ou doit se hâter de faire, des actions et des maximes que chacun de ses concitoyens a

612

faites et professées depuis l'époque de notre révolution.

Ce recueil sera, pour les patriotes, un tableau dans lequel ils distingueront, au premier coup-d'œil, les amis d'avec les ennemis de la patrie.

Voici les traits auxquels ils pourront les reconnoître, d'une manière à ne s'y pas méprendre :

Les amis sont, sans contredit, ceux qui ne se sont pas écartés un instant des principes consacrés par l'assemblée nationale, qui ont servi constamment la révolution, de leurs personnes, de leurs actions, de leurs écrits, de leurs discours et de sacrifices de tous genres.

Les ennemis sont ceux qui jouissoient des distinctions et priviléges attachés aux ci-devant ordres, leurs serviles courtisans ou valets, et généralement ceux qui s'engraissoient des abus de l'ancien régime; ceux, dis-je, de tous ces individus qui ont blâmé hautement ou sourdement les opérations de l'assemblée, qui l'ont déchirée, calomniée; ceux encore qui ont persécuté les patriotes, ridiculisé leurs meilleures actions, leur dévouement; qui, depuis l'égalité consacrée par la déclaration des droits, ont affecté de ne hanter que des gens de la défunte caste privilégiée, connus pour réfractaires de fait ou d'opinion; enfin ceux qui, avec des facultés, se sont refusés à toute contribution patriotique ou n'ont fait que des souscriptions évidemment inférieures à leurs moyens, ou qui en reculent volontaire-

ment l'acquittement, ou celui de leurs autres impôts (a).

Il est peut-être nécessaire de diviser cette dernière espèce en 2 classes. La première sera composée de sujets auxquels la nature a donné un caractère roide et prononcé, et refusé les lumières nécessaires pour distinguer le vrai d'avec le faux. Ceux-là, à-coup-sûr, ne se départiront pas de leur conduite, jusqu'aux nouvelles élections. Ils ne sont pas à craindre ; d'abord, parce qu'ils sont en très-petit nombre, ensuite, parce qu'il y aura peu de citoyens assez aveugles ou assez mal intentionnés pour donner leurs voix sur des personnes aussi méprisables et aussi malfaisantes.

La seconde est bien plus nombreuse, mais aussi infiniment plus dangéreuse, car elle n'est composée que d'êtres nés avec la souplesse et la fausseté nécessaires pour se prêter à toutes les circonstances, et élevés dans les principes de Joseph II. (b) Ils travailleront adroitement à dé-

(a) Dans un pays libre, où l'impôt est décreté par la nation ou par ses représentans librement élus, celui qui se refuse au paiement de l'impôt est un traître à la patrie, digne du mépris de ses concitoyens et de toute la sévérité des loix ; c'est un lâche ennemi, un destructeur de la force publique et des pouvoirs constitués par la loi, sans lesquels il ne peut exister ni constitution, ni sûreté, ni propriété, ni liberté. (Epigraphe du n°. 613 des Annales Patriotiques de Mercier).

(b) Lorsque les rois ne sont pas les plus forts contre les peuples, il faut savoir céder aux circonstances et accorder à ces peuples tout ce qu'ils demandent, même les choses les plus extravagantes, jusqu'au moment où l'on trouve l'occasion de manquer à sa parole et de se venger, etc.... (Lettre de Joseph II à son général d'Alton).

couvrir si vous avez le germe des passions qui les possèdent, celles de la domination et de l'intérêt. Ils vous caresseront; ils descendront jusqu'à la bassesse pour flater votre amour propre, prévenir vos goûts et vos désirs; ils vous promettront tous les biens possibles, s'ils parviennent à une place publique; ils prendront le masque de l'hipocrisie pour vous faire entendre qu'ils sont vos meilleurs amis, les meilleurs patriotes; méfiez vous, mes concitoyens, de cette conversion apparente et instantanée; n'y croyez pas. Les traîtres ne feront tous ces efforts, que pour surprendre vos suffrages et nous charger ensuite de fers mille fois plus pesans que ceux dont nous étions ci-devant accablés.

SECONDE MESURE.

Ces mêmes ennemis chercheront à s'assurer des intelligences dans les principales villes de chaque département, pour les porter à ne choisir les nouveaux représentans que dans leur sein. Pour les engager à faire des coalitions qui puissent produire cet effet, ils leur rappelleront l'influence que leurs habitans avoient dans les anciennes administrations, et la nullité des habitans des villes inférieures en population, des bourgs et des villages. Ils leur remettront sous les yeux la distance morale qui a existé entre les uns et les autres. En même-tems ils feront sentir

à ces derniers la dignité du nouvel état que la constitution leur à accordé, ils leurs diront qu'ils doivent soutenir leurs droits contre les habitans des grandes villes, qu'ils supposeront vouloir conserver leur ancienne suprématie sur eux; le tout dans la vue de diviser les électeurs des différens districts, et dans l'espoir que les voix seront dès-lors données au hazard, ou sur des sujets pour lesquels ils les auroient accaparées dans tous les districts.

Il est évident que si cette manœuvre odieuse réussissoit, elle auroit le funeste effet de concentrer la représentation du royaume dans deux ou trois villes de chaque département. Il en résulteroit que la France ne seroit représentée, à la prochaine législature, que par la moitié au plus de son territoire et de ses habitans, encore par des sujets plus que douteux, puisqu'ils n'y seroient portés que par l'intrigue et la cabale.

Ce qui doit rassurer les bons citoyens contre ce projet, c'est l'attachement que les habitans de la majorité des grandes villes ont témoigné pour l'égalité, en droits, consacrée par la déclaration et notre constitution. Ils savent que la liberté et la constitution reposent sur cette parfaite égalité. Ils sont convaincus que si la représentation de l'ordre que l'on appelloit ci-devant tiers-état, n'eut pas été égale à celle des deux autres, nous n'aurions pas de constitution; que les états-généraux n'auroient pas été

convertis en assemblée nationale; et que cette assemblée auroit eu le sort des précédens états, c'est-à-dire, que l'impuissance où les patriotes auroient été de remédier à aucun des abus sous le poids desquels la France gémissoit, auroit forcé la nation à se jetter entre les bras de ses cruels oppresseurs, entre les bras des ministres (a).

Ces détracteurs ne considèrent pas que les habitans des principales villes des départemens ont trop de sagacité pour ne pas appercevoir que s'ils adoptoient ce perfide plan de coalition entr'eux, sous peu d'années, les habitans des petites villes et des campagnes deviendroient à leur égard ce qu'étoit le ci-devant tiers-état vis-à-vis des ci-devant ordres privilégiés, et qu'ils ont en même-tems trop de patriotisme pour ne pas avoir horreur des injustices, des abus et des désordres qui en naîtroient.

Dans l'intime conviction où nous sommes que les bons citoyens se trouvent également dans tous les lieux, nous aimons à croire que les électeurs des districts de chaque département, au moment de leur réunion générale, s'accueilleront fraternellement, et qu'ils s'empresseront

---

(a) Ce que l'on appelle la révolution n'est que l'anéantissement d'une foule d'abus accumulés depuis des siècles par les ennemis du peuple, ou bien par le pouvoir des ministres, qui n'a jamais été le pouvoir des rois. (Lettre de Louis XVI aux ambassadeurs de France dans les pays étrangers).

de se communiquer réciproquement les noms des sujets, de chacun de leur district, qu'ils jugeront dignes de les représenter à la prochaine législature. Il n'est pas permis de douter que ce ne soit que par cette communication franche et amicale, que les électeurs puissent parvenir à s'éclairer et à établir entr'eux une confiance indispensable pour déjouer les intrigues, les cabales des ennemis de la constitution, et pour assurer la nomination des plus intelligens, des plus incorruptibles et des plus zèlés patriotes de chaque département.

H. L. B....

administrateur du département du L... et.

De l'imprimerie du POSTILLON, rue Basse-du-Rempart-de-la-Madelaine, n°. 22.
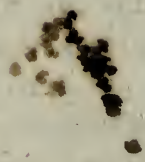
Goc 639